

## UEHC de Perpignan : Le bon sens toujours absent...

Dès le mois de juin et malgré les suspensions successives des mutations dans l'intérêt du service (MIS), la direction de la PJJ a encore pris de nouveaux arrêtés pour que ces mesures prennent effet à compter du 1er septembre 2021 pour 2 des 6 agents de l'UEHC de Perpignan, sans même attendre les décisions sur le fond, ou celles de l'ensemble des juridictions administratives pour les autres agents.

Après des mois de maltraitance institutionnelle, de bataille juridique et de profondes désillusions de la part des professionnels, alors même que l'administration centrale et le cabinet ministériel martelaient la bienveillance et le bien fondé des procédures de MIS, l'administration poursuit dans son obstination sans faille.

Car, si durant l'été, elle a pris la décision de suspendre les procédures de MIS pour les 4 autres agents en attendant les décisions sur le fond, ce n'est pas par élan de générosité ou suite à une remise en question, mais bien parce que la fermeté des décisions de la juridiction de Toulouse l'y a contrainte.

D'ailleurs, à force d'acharnement, la juridiction administrative de Nîmes a par la suite rejeté les derniers recours de ces agents, considérant que le délai était désormais suffisant pour imposer une telle mutation géographique.

Mais alors qu'elle en avait la possibilité, et surtout parce que les autres décisions judiciaires émettaient un doute sérieux sur une éventuelle sanction disciplinaire déguisée, l'administration n'a pas trouvé opportun d'en suspendre également les effets jusqu'aux décisions sur le fond, renforçant ainsi la différence de traitement entre tous les agents concernés. **Nouvelle incohérence** dont les conséquences seront accentuées, quelles que soient les orientations des décisions à venir sur le fond !

Mais ce n'est pas tout ! Alors que les décisions judiciaires imposaient à la PJJ de réaffecter les autres agents sur leurs postes (à l'UEHC) ou sur tout poste vacant de titulaire à proximité, l'administration a maintenu les missionnements des agents et ce, sans se préoccuper de leur consentement (une fois de plus). Cela reste inexplicable, car malgré leur éviction, l'UEHC de Perpignan ne va pas mieux avec une situation RH dégradée, des cadres de proximité encore mal positionnés et une DT qui n'en fait qu'à sa tête.

Néanmoins, si on peut légitimement envisager que ces agents n'aient aucune envie de revenir sur le foyer, la moindre des choses auraient été de solliciter leur consentement.

**Pas de logique, pas de cohérence et surtout toujours aucune humanité.** Et tout cela à quel prix? Le temps perdu et l'énergie dépensée par tous. L'argent public jeté par les fenêtres. Des agents abîmés et légitimement dégoutés par l'injustice des décisions de cette administration. Comment peuvent-ils encore avoir confiance et envie de travailler pour ce ministère qui souhaite les sanctionner à tout prix?

Tout le prouve : affectations très éloignées, parfois sur une structure dysfonctionnante, sans aucune prise en considération des situations sociales et familiales, ou encore l'absence d'accompagnement pour les agents qui souhaitent quitter la PJJ comme cela avait été promis... Impossible d'y voir la bienveillance tant clamée par cette administration.

Pourquoi, si ce n'est pour les sanctionner et faire des exemples? Alors que, nous le rappelons, d'autres choix étaient possibles, l'IGJ en avait d'ailleurs laissé l'opportunité. Les organisations syndicales et notamment la CGT PJJ, avaient fait des propositions.

**Pour la CGT PJJ, la bataille n'est pas finie et la mobilisation continue!**